

Halichoerus grypus (Fabricius, 1791)

Le Phoque gris

Mammifères, Carnivores (Pinnipèdes), Phocidés

Description de l'espèce

Le Phoque gris est un gros phoque au corps puissant et allongé.

La taille moyenne des mâles est de 2,50 m (maximum 3,30 m) et le poids moyen de 240 kg (maximum 320 kg) ; celle des femelles est de 1,80 m (maximum 2,50 m) et le poids moyen de 150 kg (maximum 200 kg). Le nouveau-né mesure de 0,70 m à 1 m et pèse environ 14-17 kg.

Coloration variable suivant les individus. Les mâles, généralement plus sombres que les femelles, sont gris foncé dessus avec des taches plus claires. Chez les femelles le contraste est inversé, elles sont gris ardoisé sur le dos avec d'assez grandes taches noires. La zone ventrale est plus claire.

Les mâles adultes, massifs, possèdent plusieurs plis cutanés sur le cou souvent recouvert de cicatrices.

Tête en forme de « poire », profil de la tête et du museau rectiligne chez les femelles ou légèrement convexe chez les mâles.

Museau large et allongé chez les mâles, plus fin chez les femelles.

Les taches de la tête caractérisent chaque individu et peuvent permettre une reconnaissance individuelle.

Formule dentaire : I 3/2, C 1/1, PC 5/5 ou 6/5 (34 ou 36 dents).

Narines presque parallèles, non jointives à la base, séparées par un pli cutané.

Petit pavillon auditif parfois localisé par la présence d'un bourrelet.

Membres en forme de nageoires, les antérieures sont assez courtes et possèdent de grandes griffes bien visibles, les postérieures se trouvent dans le prolongement du corps, la queue est courte.

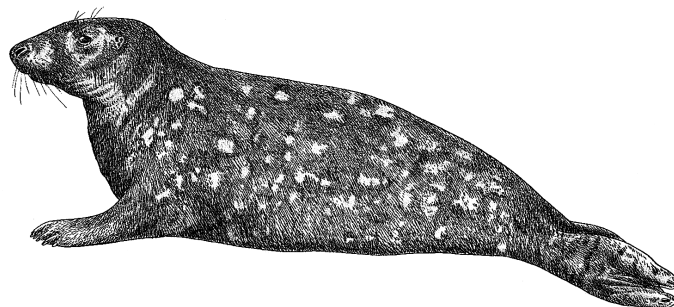
Fèces bruns ou gris de 4-5 cm de diamètre, semblables à ceux d'un chien.

Le phoque gris est l'espèce de phocidés européens dont le dimorphisme sexuel est le plus important : les mâles sont nettement plus grands et plus gros que les femelles.

Confusions possibles

Des confusions sont possibles entre le Phoque gris et le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*), leurs aires de répartition se recouvrant largement. Les caractères permettant de distinguer ces deux espèces se situent essentiellement au niveau de la tête. C'est en effet la seule partie pratiquement visible à la mer et, même lorsque l'animal est à terre, l'allure générale du corps et le pelage sont des éléments plus difficiles à apprécier.

La tête du Phoque gris est plus allongée que celle du Phoque veau-marin. Contrairement à ce dernier le museau du Phoque gris est allongé, dépassant la mâchoire inférieure, de ligne droite (femelle) ou légèrement convexe (mâle) vu de profil. Il n'y a pas de décrochement entre le museau et la boîte crânienne. Les narines sont presque parallèles sans contact à la base (peu visible



sur le terrain) et le trou auditif est peu visible, avec parfois un petit pavillon.

D'autres critères peuvent cependant permettre l'identification de l'animal sur le terrain : la tête est ainsi dégagée et très mobile chez le Phoque gris alors qu'elle est enchâssée et sans cou chez le Phoque veau-marin.

Caractères biologiques

Reproduction

Les femelles atteignent la maturité sexuelle entre 3 et 5 ans, tandis que les mâles y parviennent vers 6-7 ans. Ces derniers ne se reproduisent le plus souvent que vers l'âge de 10 ans à cause des pressions sociales associées à la structure des harems. Un mois avant la reproduction les mâles défendent un territoire sur lequel des femelles viennent mettre bas. Les combats sont rares et l'intimidation est souvent suffisante.

La période de la reproduction et celle des naissances varient sensiblement suivant les populations et les régions. Elle s'étale ainsi de septembre à décembre autour des îles Britanniques et en France. En Atlantique Est, les accouplements atteignent leur maximum en octobre et novembre, deux à trois semaines seulement après les naissances, mais peuvent se prolonger en décembre. Les vieux mâles s'accouplent avec les femelles présentes sur leur territoire (« harem ») mais les femelles peuvent s'accoupler plusieurs fois avec des mâles différents. La copulation a généralement lieu dans l'eau.

La gestation dure un peu plus de 11 mois avec, comme chez les autres pinnipèdes, une implantation différée et une croissance de l'embryon qui ne commence que 3-4 mois après l'accouplement, pendant la mue des femelles. Les mises-bas, qui ont lieu à terre, s'observent entre septembre et novembre (maximum en octobre). Les femelles ont en moyenne un petit tous les deux ans.

Le jeune est blanc crème d'où son nom de « blanchon ». Il mue généralement trois semaines après la naissance et perd son pelage immaculé pour un pelage imperméable plus court et de couleur gris bleuté sur le dos et plus clair sur le ventre. Il ne pénètre généralement dans l'eau qu'une fois sa mue terminée pour se nourrir en mer mais peut occasionnellement prendre des bains.

La lactation dure au maximum trois semaines. Le lait est extrêmement riche et le jeune prend rapidement du poids. Au contraire, la femelle peut perdre jusqu'à 40% de son poids durant la période d'allaitement. Les jeunes sont abandonnés par les femelles dès la fin de l'allaitement. Leur mortalité est très importante au cours de la première année puisqu'elle peut atteindre plus de 60%.

La période de mue a lieu à terre de janvier à mars chez les femelles et de mars à mai chez les mâles.

L'espérance de vie des femelles est estimée à 35 ans (maximum 46 ans) et celle des mâles, plus courte, à 25 ans (maximum 30 ans).

Activité

Le Phoque gris est une espèce marine qui revient cependant à terre pour se reproduire, muer et se reposer.

Grégaire pendant la période de reproduction, l'espèce a une organisation sociale hiérarchique liée à la polygamie. Ainsi, sur les sites de forte densité les vieux mâles défendent un « harem » regroupant plusieurs femelles avec lesquelles il s'accouple. Au contraire, en zone de faible densité (comme la Bretagne par exemple), il n'y a pas formation de « harem » et l'espèce tend à la monogamie. Après la reproduction les adultes se dispersent mais sans effectuer de réelle migration. D'une manière générale les membres d'une colonie reviennent chaque année sur les mêmes lieux de reproduction. Les jeunes passent leurs deux premières années en mer et peuvent se retrouver très loin de leur lieu de naissance. Ainsi, des individus nés en Écosse ont été retrouvés en Islande.

Le Phoque gris est bruyant notamment pendant les périodes des mises bas et de mue. Les mâles grognent, les femelles et les jeunes utilisent diverses vocalises qui leur permettent notamment de se reconnaître.

Comme d'autres espèces de phoques, le Phoque gris nage fréquemment sur le dos. Il peut effectuer des plongées d'une durée supérieure à 20 minutes et atteindre 200 mètres de profondeur. Il dort sur terre (au sec sur un plate-forme) ou en immersion. Il reste alors jusqu'à 15-20 minutes plus ou moins bloqué sous un rocher ou accroché à une laminaire qu'il coince sous sa patte puis se laisse remonter pour respirer.

Régime alimentaire

Opportuniste, le Phoque gris se nourrit essentiellement de poissons. Aucune espèce ne semble particulièrement recherchée, le choix semblant surtout lié à l'abondance locale ou saisonnière des proies. Sur l'archipel de Molène-Ouessant par exemple, il mange surtout des poissons côtiers (mulets, carrelets, vieilles, *Labrus bergylta*). Des crustacés, des mollusques et des céphalopodes sont parfois consommés, mais dans une bien moindre mesure. Enfin, il peut occasionnellement s'attaquer à des oiseaux de mer en surface.

Pendant la période d'acquisition de comportement de chasse, les jeunes de l'année ont une alimentation plus diversifiée incluant de nombreux invertébrés. Les adultes jeûnent pendant la période de reproduction et de mue.

La consommation journalière moyenne de nourriture représente environ 3 à 5% de la masse corporelle de l'individu considéré.

Caractères écologiques

Les habitats fréquentés habituellement par le Phoque gris sont les côtes rocheuses bordées de falaises avec quelques petites

plages. Mais les sites privilégiés comme lieux de reproduction se trouvent généralement dans les îles et îlots à quelques distances de la côte. L'espèce, plutôt côtière, est cependant plus marine que le Phoque veau-marin. Le Phoque gris peut, comme le Phoque veau-marin, remonter les fleuves - en 1983, un individu fut observé remontant la Dordogne jusqu'à Bergerac.

Les prédateurs du Phoque gris sont l'Orque (*Orcinus orca*) et différentes espèces de requins.

Considéré souvent comme un concurrent par les pêcheurs qui l'accusent également de venir prendre du poisson dans les filets, le Phoque gris peut également être infesté par de nombreux parasites notamment par une espèce de nématode, le ver de morue (*Terranova decipiens*). Lorsque le phoque a consommé une morue infectée, la larve se développe dans son estomac et ses intestins pour y atteindre sa maturité. Les œufs expulsés dans les fèces sont consommés par les crustacés détritivores où ils se développent en larves. Les morues s'infestent à leur tour en consommant les crustacés, diminuant ainsi leur valeur marchande. L'augmentation du nombre de poissons parasités par ce nématode a été attribuée, sans véritables preuves, à l'augmentation des effectifs de Phoque gris.

Quelques habitats de l'annexe I susceptibles d'être concernés

À titre principal :

1160 - Grandes criques et baies peu profondes

1170 - Récifs

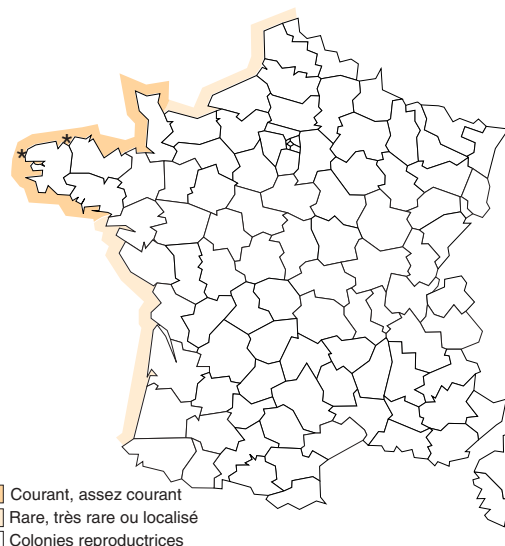
1220 - Végétation vivace des rivages de galets (Cor. 17.3)

À titre secondaire :

1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (Cor. 11.25)

1130 - Estuaires (Cor. 13.2)

Répartition géographique



- Courant, assez courant
- Rare, très rare ou localisé
- ★ Colonies reproductrices

Le Phoque gris habite exclusivement les eaux froides et tempérées de l'Atlantique Nord et de la Baltique. Il existe trois populations géographiquement distinctes mais qui ne forment pas de sous-espèces.

La première occupe la côte orientale du Canada, entre la Nouvelle-Écosse et le Labrador. La seconde fréquente les côtes de la Grande-Bretagne, de la Norvège et de l'Islande. La limite sud de l'aire de reproduction de l'espèce se situe sur les côtes françaises de la Bretagne (Sept-Îles et archipel de Molène-Ouessant), des individus erratiques pouvant être observés jusque sur les côtes de la péninsule Ibérique. Enfin, la dernière, isolée, se trouve en mer Baltique.

Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et V

Convention de Berne : annexe III

Espèce de mammifère marin protégée au niveau national en France (art. 1^{er})

Cotation UICN : France : vulnérable

L'inscription d'*Halichoerus grypus* à l'annexe II de la convention de Bonn concerne uniquement les population de la mer Baltique.

Présence de l'espèce dans des espaces protégés

Une partie de l'habitat du Phoque gris est protégée puisque les deux principales colonies françaises fréquentent la réserve naturelle d'Iroise (qui ne s'étend cependant que sur le domaine terrestre) et la réserve naturelle des Sept-Îles. Le parc national marin d'Iroise en projet pourrait utilement compléter cette protection.

Évolution et état des populations, menaces potentielles

Évolution et état des populations

Si on le compare aux autres espèces, le Phoque gris est l'un des phocidés les plus rares mais ses effectifs sont en augmentation constante depuis une quarantaine d'années grâce notamment à la protection légale dont il bénéficie.

La population mondiale était d'environ 50 000 individus en 1960 et doit aujourd'hui dépasser les 300 000. La population ouest-atlantique compte en effet plus de 150 000 individus et la population est-atlantique atteint sensiblement le même nombre (dont 125 000 autour des seules îles Britanniques). La population de la Baltique, après avoir brutalement diminué, notamment en raison de la chasse implacable dont cette espèce a fait l'objet, semble actuellement se maintenir aux alentours de 4 000 à 5 000 individus.

La présence de phoques gris sédentaires est attestée sur les côtes de Bretagne dès le XVIII^e siècle, mais ce n'est que récemment, dans les années 1960, que cette fréquentation régulière a été redécouverte. S'il existe des témoignages d'une naissance sur les côtes de l'île d'Ouessant en 1954, la première preuve de reproduction est apportée en 1973 où le cadavre d'un

« blanchon » de quelques jours est découvert sur un îlot de l'archipel de Molène. L'existence d'une colonie reproductrice sera ensuite confirmée par de nouvelles découvertes. Une seconde colonie est établie dans l'archipel des Sept-Îles, où l'on a des preuves de reproduction depuis 1986. Enfin quelques cas de reproduction en divers points du littoral de la Manche ont été signalés.

Bien qu'un recensement exhaustif soit impossible on estime à une centaine d'individus les phoques gris qui vivent sur les côtes françaises (dont 45-50 individus dans l'archipel de Molène et 15-20 dans l'archipel des Sept-Îles) et on y observe 6-7 naissances tous les ans. Ces petites colonies françaises, en augmentation lente mais régulière, se trouvent en marge de l'aire de répartition de l'espèce, ce qui confère à la France une responsabilité, surtout en ce qui concerne le maintien de l'aire de répartition de l'espèce.

Menaces potentielles

Plusieurs menaces liées à la densité des populations humaines en Europe affectent cette espèce.

La pollution (hydrocarbures, PCB, métaux lourds) tout d'abord semble une menace plus sérieuse dans la Manche orientale.

Les captures accidentelles de jeunes individus dans les filets de pêche sont encore nombreuses. De même, malgré la double protection des sites et de l'espèce, des destructions volontaires sont encore à déplorer.

Enfin, le dérangement causé par le tourisme est une question sur laquelle il faut agir par anticipation, car les exemples étrangers montrent que ce sont des initiatives difficilement réversibles et dont les répercussions peuvent être très négatives. Ainsi, il est nécessaire d'éviter tout dérangement pendant les période de reproduction et de mue qui fragilisent les animaux. Leur distance de fuite est beaucoup plus importante à terre que dans l'eau et il suffirait de quelques bateaux les obligeant à quitter leurs repaires plusieurs fois par jour pour mettre en péril la pérennité d'une colonie.

Mais il est impératif de bien hiérarchiser ces problèmes de dérangement lié au tourisme avant d'envisager la mise en place d'actions de gestion. Ainsi, certaines pratiques de tourisme nautique, le jet-ski par exemple, sont extrêmement perturbantes pour les phoques alors que d'autres, comme la pratique du kayak, représentent une menace bien moins grande. D'autre part, une colonie de phoques devient souvent très vite un enjeu économique pour les prestataires d'activité de découverte naturaliste. Dans le cas de la réserve naturelle des Sept-Îles, découvrir les phoques est un argument commercial pour les compagnies maritimes de transport qui ont vu leur nombre multiplié par deux en trois ans avec une montée en puissance du nombre de passagers et une fréquentation accrue de la réserve dans les zones spécifiquement utilisées par les phoques.

Propositions de gestion

Jusqu'à présent, les actions visant l'acquisition des connaissances sur cette espèce ont essentiellement eu pour but d'évaluer le statut des populations françaises. Un soutien aux populations locales de Phoque gris est réalisé par l'intermédiaire des soins aux jeunes phoques échoués, pratiqués dans les centres de soins d'Océanopolis et de La Rochelle (plus d'une dizaine d'animaux par an sont ainsi relâchés).

Diverses initiatives locales, la plupart bénévoles, viennent renforcer le dispositif légal de protection. Ces initiatives concernent des programmes de surveillance et de suivi des colonies,

d'information du public et de prévention pour réduire les facteurs de dérangement. Les actions sont menées par des associations, des agents des réserves naturelles et de l'Office national de la chasse. Des programmes éducatifs ont également été développés par Océanopolis et la Ligue pour la protection des oiseaux.

En 1990, l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour les mammifères marins, dont les phoques, a fait l'objet d'un cahier des charges rédigé par un groupe d'experts. L'objectif de conservation du Phoque gris en France doit viser au maintien, voire, en accord avec les populations locales, au développement de ces populations marginales jusqu'à l'établissement d'unités de reproduction stables en plusieurs sites, rendant ainsi les niveaux des effectifs de ces espèces moins dépendants des mouvements interpopulationnels. Cet objectif est toujours d'actualité en 1999.

Sa réalisation passe par la mise en place de plusieurs mesures de gestion :

- doter les gestionnaires des sites de reproduction des moyens d'action pour faire respecter la réglementation existante : moyens nautiques, moyens humains, coopération avec et entre les administrations ;
- développer la superficie des zones protégées en prenant en compte l'ensemble du cycle d'activité des animaux et non seulement les zones de repos ;
- instaurer une cellule de réflexion (administrations, associations, gestionnaires, scientifiques, armateurs...) chargée d'établir une réglementation nationale concernant l'activité commerciale du « sealwatching » pour anticiper les problèmes futurs de tourisme naturaliste ;
- soutenir les actions en réseaux de protection et suivi des populations aux dépens des actions isolées ;
- soutenir les populations par les soins aux jeunes animaux en difficulté ;
- informer et sensibiliser les usagers de la mer et la population locale à la conservation de cette espèce.

Expérimentations et axes de recherche à développer

Pour affiner la stratégie de conservation du Phoque gris, il apparaît également nécessaire :

- d'améliorer la compréhension fine du fonctionnement des populations fréquentant les côtes françaises ;
- d'évaluer le degré d'échange entre les populations françaises et les vastes stocks de mer du Nord et des îles Britanniques ;
- de définir à cet effet une structure stable capable d'organiser et de superviser toutes les actions à mettre en œuvre avec la poursuite du soutien apporté dans ce domaine depuis de longues années par les associations de protection de la nature ou des structures locales aidées par des collectivités.

Bibliographie

- BEAULIEU F. (de), HUSSENOT E. & RIDOUX V., 1994.- Mammifères marins de nos côtes. Chasse marée/Ar Men. Coll. La nature et les hommes, Douarnenez, 136 p.
- DUGUY R., 1988.- Les Phoques des côtes de France. *Annales de la Société des sciences naturelles de la Charente-Maritime*, supplément, La Rochelle 52 p.
- DUGUY R., 1990.- Le renforcement des populations de Phoque gris et de Phoque veau-marin sur les côtes de France. *Revue d'écologie (Terre et Vie)*, suppl., 5 : 197-202.
- DUGUY R. & ROBINEAU D., 1982.- Guide des mammifères marins d'Europe. Delachaux & Niestlé, 200 p.
- DUQUET M. (éd.), 1995.- Inventaire de la faune de France. 2^e éd. MNHN, Nathan, Paris, 416 p.
- GROUPE MAMMALOGIQUE NORMAND, 1988.- Les mammifères sauvages de Normandie, statut et répartition. GMN, Fresnay-sur-Sarthe, 276 p.
- HAMMOND P.S. & PRIME J.H., 1990.- The diet of British Grey Seals, *Halichoerus grypus*. *Canadian Bulletin of Fisheries and Aquatic Sciences*, 22 : 243-254.
- KING J.E., 1983.- Seals of the world. 2^e éd. Cambridge University Press, 240 p.
- LAFOND J.P., CRETON P. (†), RIDOUX V. & YÉSOU P., 1996.- Les phoques autour de la réserve de Béniguet (Finistère). *Bulletin mensuel de l'Office national de la chasse*, 216 : 16-25.
- MACDONALD D.W. & BARRETT P., 1995.- Guide complet des mammifères de France et d'Europe. Delachaux & Niestlé, Paris, 304 p.
- MARION R. & SYLVESTRE J.-P., 1993.- Guide des Otaries, Phoques et Siréniens. Delachaux et Niestlé, WWF, Paris, 159 p.
- MAURIN H. (dir.), 1994.- Inventaire de la faune menacée en France. Le livre rouge. MNHN, Nathan, WWF-France, Paris, 176 p.
- MITCHELL-JONES A.J., AMORI G., BOGDANOWICZ W., KRYSZTOFEK B., REIJNDERS P.J.H., SPITZENBERGER F., STUBBE M., THISSEN J.M.B., VOHRALIK V. & ZIMA J., 1999.- Atlas of European Mammals. The Academic Press, London. 496 p.
- MOUTOU F. & BOUCHARDY C., 1992.- Les mammifères dans leur milieu. Écoguides, Bordas, Maxéville, 255 p.
- SIORAT F., DUGUY R. & RIDOUX V., 1994.- Histoire d'une population de Phoque gris aux Sept-Îles (Côtes d'Armor). *Penn ar Bed*, 150 : 32-37.
- SMIT C.J. & VAN WIJNGAARDEN A., 1976.- Mammifères menacés en Europe. Coll. Sauvegarde de la nature, n°10. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 188 p.
- THOMPSON D., HAMMOND P.S., NICHOLAS K.S. & FEDAK M.A., 1991.- Movements in diving and foraging behaviour of grey seals (*Halichoerus grypus*). *Journal Zool., London*, 224 : 223-232.